

## Assemblée générale 2020

par visioconférence

**le 12 octobre 2020**

---

### COMPTE RENDU

#### **I. RAPPORT MORAL** *par Luc Buée*

##### **I.1 - Mission et stratégie**

##### **I.2 - Fonctionnement et administration**

- I.2.1 - Fonctionnement
- I.2.2 - Correspondants et groupes de travail du CA
- I.2.3 - Comité de proposition de candidatures
- I.2.4 - Groupes et correspondants communication
- I.2.5 - Bureau des Jeunes Chercheurs
- I.2.6 - Représentants auprès des sociétés sœurs et autres
- I.2.7 - Représentants à l'International
- I.2.8 - Correspondant scientifique local sur Bordeaux
- I.2.9 - Fonds de dotation

##### **I.3 - Communication**

- I.3.1 - Site internet
- I.3.2 - Réseaux sociaux
- I.3.3 - La Lettre des Neurosciences
- I.3.4 - Highlights - Faits marquants

##### **I.4 - Partenariats**

##### **I.5 - Manifestation scientifiques**

- I.5.1 - NeuroFrance 2019
- I.5.2 - Autres manifestations

##### **I.6 - Promotion de la recherche et diffusion des connaissances**

- I.6.1 - La Semaine du Cerveau
- I.6.2 - Bioéthique
- I.6.3 - Expérimentation animale

##### **I.7 - Actions pour les jeunes chercheurs**

- I.7.1 - Bureau des Jeunes Chercheurs
- I.7.2 - Soutiens aux jeunes chercheurs

##### **I.8 - Relations internationales**

- I.8.1 - FENS
- I.8.2 - IBRO
- I.8.3 - Relations avec la BNA (British Neuroscience Association)
- I.8.4 - Relations internationales Afrique-Amérique du Sud

#### **II. RAPPORT FINANCIER** *par Frédéric Chavane*

##### **II.1 - Compte de résultat au 31/12/2019**

#### **III - CRÉATION DU FONDS DE DOTATION**

#### **IV- PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS**



## I. RAPPORT MORAL par Luc Buée

### I.1 - Mission & Stratégie

Les missions de la Société des Neurosciences sont de promouvoir la recherche en Neurosciences, de favoriser la transmission des savoirs et le partage des connaissances avec le plus grand nombre, dans le but d'être une référence scientifique pour la société civile, afin de lutter contre les informations fausses ou biaisées.

Au cours des années, la Société des Neurosciences a mis en place un certain nombre d'outils pour atteindre ses objectifs :

- Outils de communication (site internet, réseaux sociaux, la Lettre des Neurosciences, livret annuel des faits marquants),
- Manifestations scientifiques (Journées Thématiques et Colloques), auxquelles sont adossées des conférences grand public,
- Actions spécifiques à destination des jeunes chercheurs (prix, soutiens...),
- Partenariats au niveau national, avec l'ITMO NNP, avec des sociétés sœurs et des associations de patients, au travers notamment du Conseil Français du Cerveau et de la fédération des sociétés savantes académiques de France, ainsi qu'au niveau international, FENS, IBRO,
- Coordination en France de la Semaine du Cerveau, un rendez-vous annuel des Neurosciences avec le grand public,
- Réflexions sur les implications sociétales de la recherche en neurosciences, et plus généralement sur les missions et actions collectives que pourraient entreprendre les sociétés savantes pour renforcer et promouvoir la parole académique dans le débat public.

Je tiens à rendre hommage à l'ensemble passé et présent des membres du CA, du Bureau et des présidents de la Société des Neurosciences pour avoir fait évoluer notre Société dans ce monde qui change. Pour ce rapport moral de 2019, je tiens particulièrement à remercier Lydia Kerkerian-Le Goff et son équipe pour leur rigueur et le travail accompli.

### I.2 - Fonctionnement & administration

La Société des Neurosciences essaie de couvrir l'ensemble des domaines et niveaux d'études de l'organisation et du fonctionnement du système nerveux.

Sept groupes de disciplines ont été identifiés :

1. Développement et plasticité
2. Signalisation, communications cellulaires
3. Pathologies neurologiques et psychiatriques, thérapie expérimentale
4. Neurosciences intégratives, physiologie sensorielle
5. Neuroendocrinologie, neuroimmunologie
6. Comportement, émotions, cognition, neuroéthologie
7. Neurosciences théoriques et computationnelles

#### I.2.1 - Fonctionnement

Le Conseil d'Administration (CA) assure l'animation et organise les activités de la Société. Il est composé de deux représentants pour chacun des 7 groupes de disciplines et d'un Bureau, qui comprend Président(e), Vice-président(e), Secrétaire général(e), Trésorier(e), Secrétaire général(e) adjoint(e) et Trésorier(e) adjoint(e). Il est renouvelé pour moitié tous les deux ans. Le CA s'appuie sur un Secrétariat qui comprend 3 personnes à temps plein, Isabelle Conjat et Clémence Fouquet qui assurent la gestion administrative et financière des actions engagées, et un responsable informatique en charge de la maintenance et du développement des bases de données et du site internet. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, François Lafitte a pris le relais de Francis Renaudon à ce poste. Du fait de ses multiples missions, l'activité de la Société est particulièrement chargée, et nous ne pourrions pas relever de tels défis sans l'investissement total de ces trois acteurs clés. Ce rapport est l'occasion de remercier Francis Renaudon qui a passé le flambeau à François fin 2019 et profite d'une retraite bien méritée.

#### I.2.2 - Correspondants et groupes de travail du CA

Le CA a confié des missions spécifiques à certains de ses membres et donne la possibilité à ses groupes de travail de faire appel à des personnes de confiance extérieures au CA.

#### I.2.3 - Comité de proposition de candidatures

Les membres du Conseil d'Administration sont élus au scrutin secret par les membres titulaires de la Société. Pour chaque poste à pourvoir, les candidatures sont présentées au Comité de Proposition de Candidatures qui en examine la recevabilité.

Ce Comité, renouvelé tous les deux, est constitué d'Etienne Audinat, Sandrine Humbert, Clément Léna, Philippe Vernier, ainsi que Daniela Cota et Fanny Mann nommées par le CA.

#### I.2.4 - Groupes et correspondants communication

- Rédacteur en chef de la Lettre des Neurosciences : Yves Tillet.
- Comité éditorial du site web de la Société des Neurosciences : David Blum (coordinateur), Daniela Cota, Etienne Coutureau, Mathieu Letellier (Highlights), Francesca Sargolini (Highlights), Emmanuel Valjent. Les membres de la Société sont vivement encouragés à faire remonter au Comité éditorial des articles pour les mettre en avant sur le site Internet de la Société.
- Semaine du Cerveau : Roland Salesse, coordinateur national
- un comité « scientifique » (soutien à la programmation, relations avec les comités locaux) : Isabelle Dusart, Laurence Lanfumey, en lien avec le CA : Stéphanie Daumas et Michèle Studer.
- un comité « partenariats » (suivi et relations avec les partenaires institutionnels et privés) : Philippe Vernier, en lien avec le CA : Frédéric Chavane et Maria Cecilia Angulo.

#### I.2.5 - Bureau des Jeunes Chercheurs

Stéphanie Daumas (coordinatrice), Brice Bathellier, Frédéric Chavane, Romain Goutagny + 4 étudiants ou post-docs nommés en 2020.

#### I.2.6 - Représentants auprès des sociétés sœurs et autres

- Société de Neurologie : Luc Buée, Anne-Laurence Boutillier.
- FRC : Fanny Mann.
- Fédération des sociétés savantes académiques françaises : Annie Andrieux, Luc Buée, Nathalie Guérineau, Catherine Tallon-Baudry.
- ITMO : Luc Buée, Nathalie Guérineau.
- Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie : Jean Mariani.

#### I.2.7 - Représentants à l'International

- Relations neurosciences méditerranéennes et francophones : Abdelhamid Benazzouz, Emmanuel Procyk.
- Relations avec l'Amérique du Sud : Daniel Shulz, Annie Andrieux.
- COFUSI, FENS, IBRO : Luc Buée.

#### I.2.8 - Correspondant scientifique local sur Bordeaux

Daniel Voisin

#### I.2.9 - Fonds de dotation

Le CA a voté en octobre 2019 la possibilité de créer un fonds de dotation. Un groupe spécifique a été créé pour accompagner la création de ce Fonds. Il est constitué de Frédéric Chavane, Maria Cecilia Angulo et Emmanuel Procyk. Jocelyne Caboche et Lydia Kerkerian-Le Goff (précédent Bureau) ont généreusement accepté de rester en soutien sur ce groupe pour une période de transition.

### I.3 - Communication

La communication est une mission essentielle de la Société. Nous devons informer notre communauté, la mettre en place et expliquer les neurosciences au grand public. Enfin, nous devons nous saisir des problèmes sociétaux liés aux neurosciences.

Pour cela, la Société dispose de plusieurs moyens de communication : un site internet, des comptes sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et Twitter, la Lettre des Neurosciences et des partenariats avec d'autres sociétés/fédérations.

#### I.3.1 - Site internet

<https://www.neurosciences.asso.fr/>

Le site internet de la Société s'adresse principalement à ses membres mais aborde également des problèmes sociétaux. Tous les dossiers et informations sont libres d'accès et téléchargeables. Le site essaie de s'adapter à l'actualité du moment en mettant en valeur des articles scientifiques de nos membres mais aussi en abordant les différents aspects sociétaux : loi de bioéthique, loi de pro-

grammation pluriannuelle de la recherche, etc. De façon plus générale, ce site est votre site, et nous comptons sur vos contributions pour alimenter ses différentes rubriques (annonces de manifestations scientifiques, offres de stage et d'emploi, formations en Neurosciences...).

#### I.3.2 - Réseaux sociaux

La Société des Neurosciences possède des comptes Facebook, Twitter et LinkedIn. Avec près de 1600 followers sur Twitter par exemple, ces réseaux sociaux permettent de créer une communauté et aident à la promotion de la Société via les partages.

Nous incitons tous nos membres à relayer les informations <https://www.facebook.com/Soci%C3%A9t%C3%A9-des-Neurosciences-527221547452099>

[https://twitter.com/SocNeuro\\_Tweets](https://twitter.com/SocNeuro_Tweets)

<https://www.linkedin.com/company/societe-des-neurosciences/>

et pour la Semaine du Cerveau :

<https://www.facebook.com/Semaine-du-Cerveau-338156160002946/>

[https://twitter.com/Semaine\\_Cerveau](https://twitter.com/Semaine_Cerveau)

#### I.3.3 - Lettre des Neurosciences

La Lettre des Neurosciences est une publication semestrielle diffusée par voie électronique et téléchargeable. Son éclectisme est une force pour nos disciplines. Cette année, on a pu découvrir dans sa rubrique Histoire aussi bien les troubles du stress post-traumatique dans le contexte de la première guerre mondiale que la trépanation sous la dynastie des Han en Chine. En général, les dossiers traités (cette année, neuroinflammation, interactions corps et cerveau) sont maintenant appréciés bien au-delà de notre communauté. Ensuite, sa rubrique « Nouveautés en Neurosciences » dévoile toujours des innovations même quand il y a des barrières (Dysfonction placenta-cerveau et angiogenèse cérébrale ; routes intracérébrales du liquide cébro-spinal). Enfin, ses tribunes permettent d'éclaircir des problèmes en lien avec la société civile comme le changement d'heure ou les ressentis sur l'expérimentation animale. Cette Lettre est non seulement une source précieuse de connaissances et d'informations mais aussi le témoin de la vie de notre Société. Le CA renouvelle ses remerciements et sa confiance au Comité de rédaction de La Lettre et à son directeur de publication, Yves Tillet, ainsi qu'à tous les contributeurs auxquels nous devons la haute qualité de cette publication.

<https://www.neurosciences.asso.fr/qui-sommes-nous/la-lettre/>

#### I.3.4 - Highlights – Faits Marquants

Chaque année, la Société élabore, sur proposition des représentants des différents groupes de disciplines, un livret regroupant une sélection vulgarisée des meilleures publications des neuroscientifiques français.

Soyez nombreux à proposer des articles que vous avez écrits ou lus pour partager les magnifiques découvertes

réalisées par notre communauté (mention « fait marquant, pour sélection ultérieure » à [highlights@societe-neurosciences.fr](mailto:highlights@societe-neurosciences.fr) ).  
<https://www.neurosciences.asso.fr/grand-public/faits-marquants/>

#### I.4 – Partenariats

La Société est membre de la Fédération des Sociétés Savantes Académiques de France (<https://societes-savantes.fr/>) et signe régulièrement des tribunes dans la presse en lien avec d'autres sociétés savantes pour défendre la recherche et ses financements mais aussi l'expertise des chercheurs dans le débat public et politique. Vous en trouverez quelques-unes ci-dessous.

Janvier 2020 – Science & Expertise : [https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/01/14/il-faut-donner-plus-de-place-a-l-expertise-des-chercheurs-dans-le-debat-public-la-decision-politique-et-l-action-collective\\_6025851\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/01/14/il-faut-donner-plus-de-place-a-l-expertise-des-chercheurs-dans-le-debat-public-la-decision-politique-et-l-action-collective_6025851_1650684.html)

Décembre 2019 - Financement de la recherche : <https://www.lemonde.fr/blog/huet/2019/12/12/antoine-petit-conteste-au-cnrs/>

Juillet 2019 - LPPR : <https://www.lemonde.fr/blog/huet/2019/07/02/loi-recherche-le-memo-des-societes-savantes/>

Décembre 2018 - Étudiants étrangers : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/11/etudiants-etran-gers-l-acces-au-savoir-doit-etre-libre-et-sans-frontieres\\_5395890\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/11/etudiants-etran-gers-l-acces-au-savoir-doit-etre-libre-et-sans-frontieres_5395890_3232.html)

La Société participe régulièrement aux réunions des experts de l'ITMO Neurosciences, Sciences cognitives, Neurologie et Psychiatrie. Dans ce cadre, la Société a participé au colloque Aviesan « Comment voyez-vous la recherche en neurosciences dans 20 ans ? », résultat d'une réflexion collective, menée au niveau national et aux réflexions qui ont conduit à l'élaboration d'un ouvrage collectif paru en juin 2019.

Lors des congrès de la Society for Neuroscience aux États-Unis, la Société co-organise avec l'ITMO NNP et la Mission pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France aux États-Unis, le stand « Neurosciences in France », qui permet de promouvoir les neurosciences françaises et de renseigner les chercheurs souhaitant travailler en France afin de les orienter vers différents interlocuteurs.

#### I.5 - Manifestations scientifiques

##### I.5.1 - NeuroFrance 2019

2019 fut l'année de notre colloque biennal, NeuroFrance, comprenant plus de 500 communications, 42 symposiums et huit conférences plénières. NeuroFrance 2019 a accueilli à Marseille du 22 au 24 mai 1260 participants de 26 pays. L'investissement du Comité local et de sa présidente Marianne Amalric a largement contribué à ce succès. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres du CA pour leur implication dans l'organisation et la promotion du colloque. Ils ont joué un rôle majeur

pour que l'ensemble des disciplines soit représenté. Par exemple, la sélection de symposiums des neurosciences théoriques et computationnelles pour cette édition 2019 a permis une bonne représentation de cette communauté. Il est important de mobiliser les clubs, les sociétés sœurs et s'ouvrir à l'international. Ainsi, le symposium en partenariat avec la Société anglaise BNA a été très apprécié. C'est une action à étendre à d'autres sociétés pour les prochains colloques.

La veille du colloque, un atelier translationnel organisé en partenariat avec l'ITMO NNP, a réuni jeunes médecins et chercheurs autour des nouveaux développements en recherche sur l'épilepsie et des ateliers à destination des doctorants et jeunes chercheurs se sont également tenus. Je tiens à saluer particulièrement les doctorants et membres de

NeuroSchool (nEURO\*AMU), l'école des neurosciences d'Aix-Marseille Université, qui ont été moteurs dans plusieurs animations et symposiums et ont permis la tenue d'une exposition mélangeant art et neurosciences.

Une conférence grand public a également été donnée à la bibliothèque de l'Alcazar sur le thème

« comment l'épilepsie fait perdre conscience ».

Enfin, un travail a été fait pour promouvoir les jeunes chercheurs. Des Prix étudiants ont été attribués à 24 jeunes chercheurs français et 4 doctorants d'Afrique et d'Amérique du Sud.

La Lecture Alfred Fessard a été donnée par Christophe Mulle, un acteur majeur de la formation internationale en neurosciences. Chercheur au Centre Broca Nouvelle Aquitaine de Bordeaux, Christophe a vu ses travaux récompensés par de nombreux prix. Il a partagé avec nous ses travaux sur la plasticité pré-synaptique dans les circuits de l'hippocampe. Ce fut un grand honneur de l'accueillir à Marseille.

NeuroFrance2019 a aussi été l'occasion de remettre notre Prix « Diffusion des connaissances en neurosciences ».

Ce Prix a été décerné à Roland Salesse, vulgarisateur hors pair, passionné par la culture scientifique. Roland s'est impliqué dans de multiples actions de médiation scientifique (un livre sur l'odorat pour le grand public, la création et l'animation de S3, association de diffusion de la culture scientifique et technique en Ile-de-France...). Il est surtout connu au sein de la Société pour assurer depuis 2010 la coordination nationale de la Semaine du Cerveau. Par son investissement constant dans le lien entre les comités locaux qui organisent la Semaine du Cerveau, la Société des Neurosciences et ses différents partenaires, les médias et le grand public, Roland est un acteur clé de la synergie nationale qui fait la qualité et l'attractivité de la Semaine du Cerveau.

Le lieu pour NeuroFrance 2021 sera à Strasbourg avec un comité coordonné par Valérie Simonneaux.

##### I.5.2 - Autres manifestations

La Société s'implique dans l'animation scientifique au travers de l'organisation et du parrainage de manifestations scientifiques (parrainages : L'Homme Cérébral, 30

mars 2019, Monaco ; 7<sup>th</sup> Mediterranean Neuroscience Conference, 23-27 juin 2019, Marrakech, Maroc ; 2019 Neurodynamics Symposium « New perspectives in brain functions : Neuronal circuits dynamics and computational approaches », Grenoble, 4-5 juillet 2019, Le congrès du sommeil, 21-23 novembre à Lille.

La Société organise également conjointement des symposiums avec des sociétés sœurs. En 2019, on peut noter que, dans le cadre des Journées de Neurologie de langue française, la Société française de Neurologie et la Société des Neurosciences ont organisé à Lille un symposium modéré par Luc Buée (Lille) et Christine Tranchant (Strasbourg) sur le thème « Hallucinations » avec Gilles Fénelon (Créteil) Hallucinations : une perspective transdisciplinaire, Renaud Jardri (Lille) Imagerie cérébrale et capture hallucinatoire et Laurent Perrinet (Marseille) Des illusions aux hallucinations visuelles : une porte sur la perception. Ce partenariat sera reconduit en 2020.

#### I.6 - Promotion de la recherche et diffusion des connaissances

##### I.6.1 - La Semaine du Cerveau

C'est un événement phare de la Société des Neurosciences sous la coordination de Roland Salesse. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Semaine du Cerveau a enfin un nouveau site internet et a fait peau neuve avec une nouvelle charte graphique. <https://www.semaineducerveau.fr/> La Société investit beaucoup dans cet événement à destination du Grand Public. Une dynamique positive liée au site et au recrutement de la chargée de communication a permis de rendre cette manifestation encore plus visible et accessible à tous.

De plus, comme chaque année, Alexia Belleville est missionnée par la Société pour toutes les relations avec la presse.

En 2019, ce succès croissant se quantifie avec :

- 35 comités locaux
- 62 000 participants
- 900 bénévoles
- 189 animations en milieu scolaire
- 213 conférences grand public
- 34 cafés des sciences
- 29 projections de films
- 16 spectacles/débats
- 7 pièces de théâtre
- 26 visites de laboratoire
- 7 manifestations littéraires
- 29 interventions radio
- Plus de 72 rencontres avec les scolaires
- 23 expositions : expositions photos, visites guidées, visites pour enfants

De nouveaux partenariats se mettent en place, d'autres s'affinent pour respecter notre éthique.

##### I.6.2 - Bioéthique

En 2018, La Société des Neurosciences avait été invitée à une audition dans le cadre des États généraux de la

Bioéthique, organisés par le Comité Consultatif National d'Éthique dans une phase de consultation préalable à la révision de la loi de bioéthique. En 2019, la Société est toujours impliquée et a ainsi répondu à une invitation de la commission spéciale du Sénat chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique. Les principales questions ont tourné autour du rôle de l'imagerie cérébrale en justice, l'encadrement juridique de la stimulation cérébrale profonde, du neuro-feedback et de la neurostimulation/ neuro-amélioration.

##### I.6.3 - Expérimentation animale

C'est un sujet qui est resté longtemps tabou mais notre communauté s'en est emparée. Il faut en parler et il faut expliquer. Ainsi, la déclaration officielle, élaborée avec la contribution majeure de Suliann Ben Hamed (Membre 2016-2020 du comité CARE de la FENS) en soutien de l'utilisation appropriée et responsable des animaux comme sujets d'expérimentation est toujours en ligne sur le site internet.

Comme indiqué précédemment, un symposium spécialisé sur l'expérimentation animale dans la recherche en neurosciences en France (modérateur : S Ben Hamed) a été organisé en partenariat avec les doctorants de NeuroSchool à NeuroFrance2019 avec la participation de Ivan Balansard (Marseille), Yann Hérault (Strasbourg) et Emmanuel Procyk (Lyon). Cela montre l'implication des jeunes à défendre l'expérimentation animale.

Enfin, je vous renvoie également à l'excellente Tribune Libre de la Lettre des Neurosciences N°56 d'Ivan sur « Pour plus de transparence en recherche animale ».

#### I.7 - Actions pour les jeunes chercheurs

##### I.7.1 - Bureau des Jeunes Chercheurs

La Société des Neurosciences a particulièrement à cœur la formation et le devenir de ses jeunes chercheurs, étudiants en Master, doctorants et post-doctorants, et a ainsi constitué un Bureau des Jeunes Chercheurs qui est actuellement composé de Frédéric Chavane, Brice Bathellier, Romain Goutany et Stéphanie Dumas (coordinatrice) - membres du Conseil d'Administration de la Société des Neurosciences.

Ce bureau travaille sur un inventaire des écoles doctorales avec une orientation en neurosciences et une base de données métier pour favoriser le futur des doctorants. Ce bureau sera renforcé par quatre jeunes chercheurs en 2020.

##### I.7.2 - Soutiens aux jeunes chercheurs

En 2019, la Société des Neurosciences a décerné 3 prix de thèse. Les lauréats sont : Lucie Berkovitch (INSERM-CEA 562 « Neuroimagerie Cognitive », Gif-sur-Yvette) pour sa thèse intitulée Non-conscious processing, attentional amplification and conscious access: experimental investigations in healthy controls and patients with schizophrenia et dirigée par Stanislas Dehaene ; Vincent Robert (Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris, INSERM U894)

pour sa thèse intitulée Hypothalamic control of hippocampal area CA2 activity et dirigée par Rebecca Piskorowski et Laurie Robin (Neurocentre Magendie, INSERM U1012, Bordeaux) pour sa thèse intitulée Roles of astroglial cannabinoid type 1 receptors (CB1) in memory and synaptic plasticity et dirigée par Giovanni Marsicano. Par ailleurs, comme indiqué précédemment des soutiens ont été alloués afin de favoriser la venue de jeunes chercheurs à NeuroFrance 2019.

## I.8 - Relations internationales

Les relations avec la FENS, l'IBRO et certaines sociétés sœurs sont activement maintenues.

### I.8.1 - FENS

La Société des Neurosciences est membre de la FENS. Le FENS Governing Council sous la présidence de Carmen Sandi s'est réuni à Bruxelles les 19-20 novembre 2019 où j'ai, représenté la Société des Neurosciences. Nos liens avec la FENS sont particulièrement forts. Nous proposons régulièrement des membres aux différents postes de la FENS. J'ai déjà cité Suliann Ben Hamed pour le Committee on Animals in Research (CARE 2016-2020). Il ne faut pas oublier Jean-Antoine Girault, vice-président de la FENS et futur président (à partir du FENS Forum à Glasgow) en 2020 et enfin Alain Chédotal, qui présidera le comité d'organisation du FENS Forum à Paris en 2022. Ce FENS Governing Council a permis aux présidents des sociétés de neurosciences européennes de promouvoir le FENS Forum 2020 à Glasgow. <https://youtu.be/nPvBglCnCY0>

### I.8.2 - IBRO

La Société des Neurosciences est partenaire de l'IBRO. L'IBRO Governing Council sous la présidence de Pierre Magistretti s'est réuni à Daegu, Corée du Sud le 21 septembre 2019 (IBRO2019). En Europe, l'IBRO travaille conjointement avec la FENS. D'ailleurs, à cette réunion, Lars Kristiansen représentait la FENS et moi (Luc Buée) la Société des Neurosciences.

Outre les discussions sur les actions de l'IBRO dans le monde et les rapports moral et financier, il faut noter que la Société reste représentée à l'IBRO puisqu'Emmanuel Valjent remplace Laurent Fagni au PERC (Pan-Europe Regional Committee).

Les trois candidatures IBRO2023 nous ont été présentées par Juan Lerma de la Société des neurosciences espagnole (SENC), Spiros Efthimiopoulos de la Société des Neurosciences grecque (HSfN) et Fleur Howells de Société des Neurosciences Sud-Africaine (SANS). Les élections pour le choix de la ville accueillant IBRO2023 ont eu lieu courant décembre 2019. C'est la Société des neurosciences espagnole (SENC) qui organisera IBRO2023 à Grenade.

### I.8.3 - Relations avec la British Neuroscience Association (BNA)

Comme indiqué précédemment, la Société des Neurosciences et la BNA ont organisé des symposiums joints pour NeuroFrance 2019.

Dans le cadre du Festival of Neuroscience BNA2019, la British Neuroscience Association et la Société des Neurosciences ont organisé à Dublin un symposium commun sur « Brain network development » avec Alain Chédotal (Institut de la Vision, Paris) 3D analysis of axon guidance with light sheet microscopy, Rosa Cossart (INMED, Marseille) - Development of hippocampal assemblies, Simon Butt (University of Oxford, RU) Interneuron diversity and development et Christopher Eaton (University of Birmingham, RU) Epilepsy, seizures and EEG findings in young people with 22q11.2 deletion syndrome. Ce partenariat sera reconduit en 2021.

### I.8.4 - Relations internationales Afrique-Amérique du Sud

La Société a accordé son parrainage au congrès The 7<sup>th</sup> Mediterranean Neuroscience Conference 23-27 June 2019 - Marrakech, Maroc

La Société des Neurosciences soutient des doctorants pour participer à son colloque NeuroFrance. En 2019, quatre doctorants ont pu bénéficier de ce financement. Babajide AJAYI (Nigeria) dont le titre de la thèse est Chronic Colitis-Induced Memory and Behavioral Deficit Via Mitochondria Dysfunction, Apoptosis, Plaque Formation, Oxidative stress and Alteration of WntSignaling, AMPK and mTORPathway in Balb/c Mice Brain. Directeur de thèse : Olatunde Farombi

Barbara Da Silva (Brésil) dont le titre de la thèse est The role of blood vessels in axon regeneration. Directeur de thèse : Victor Resende Lieu de thèse : Laboratório de Neuroquímica - Rio de Janeiro - Brésil.

Gisela Lazzarino (Argentine) dont le titre de la thèse est Neural mechanisms involved in the control of energy intake: aspects related to the homeostatic, hedonic and neurosteroidogenic pathways. Directeur de thèse : Jorge Guillermo Ramos.

Pamela Lopes Da Cunha (Argentine) dont le titre de la thèse est Stress can generate memories through the mechanism of behavioral tagging? Directeur de thèse : Haydee Viola.

*Vote : le rapport moral, soumis au vote de l'Assemblée, est approuvé à l'unanimité.*

## II - RAPPORT FINANCIER par Frédéric Chavane

### II.1- Compte de résultat au 31/12/2019

L'année 2019 a été marquée, comme toutes les années impaires, par la tenue du colloque biennal « NeuroFrance », qui s'est tenu à Marseille, sous le nouveau format initié en 2017 (à Bordeaux). Le colloque a été un franc succès avec 1 260 participants.

Le compte de résultat de l'année 2019 présente un total de recettes de 644 715 €, qui est constitué des cotisations, des subventions, du résultat financier et du colloque NeuroFrance. Les cotisations s'élèvent à 111 110 € soit une augmentation de 8 % par rapport à 2018, pour un nombre d'adhérents de 2084 personnes (soit une augmentation de 11 % par rapport à 2018). Les subventions sont, elles, de 131 834 €, en nette augmentation par rapport à 2018 (+ 84 904 €). Ces augmentations de subventions et de cotisations sont expliquées par le passage d'année sans colloque (2018) à une année avec colloque (2019) avec, d'une part une plus grande mobilisation de notre communauté pour assister au colloque et, d'autre part, des subventions spécifiquement attribuées dans le cadre de NeuroFrance (66 500 € en 2019).

Les recettes du colloque NeuroFrance 2019 à Marseille s'élèvent à 398 205 €, constituées en majeure partie des frais d'inscription, mais aussi de subventions/partenariats et de recettes d'exposition. Ces chiffres sont relativement équivalents au colloque de 2017. Globalement, 62 % des recettes de 2019 sont donc imputables au colloque 2019, et 72 % si on rajoute les subventions liées au colloque. Les dépenses générales s'élèvent quant à elles à 623 723 € et se répartissent en deux catégories, les charges de fonctionnement et les activités de l'association.

Les charges de fonctionnement (194 060 €), sont principalement composées des charges de personnel (163 644 €) et de dépenses diverses (30 416 €, papeterie, informatique, assurance, honoraires, frais de déplacement etc.). Ces frais sont en général relativement stables. Cependant, cette année, en raison du départ à la retraite de l'informaticien de la SN, un salaire supplémentaire a été rajouté pour embaucher son remplaçant sur une période en tuilage. En 2019, la Société des Neurosciences a financé plusieurs actions dont le stand que la société tient à la SfN conjointement avec l'ITMO Neurosciences, Sciences cognitives, Neurologie, Psychiatrie et la Mission pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France aux États-Unis (9 877 €), la Semaine du Cerveau (49 050 € dont 19 000 € pour la rénovation du site web), l'attribution de prix étudiants et jeunes chercheurs (montant de 7 600 €) et, pour finir, le colloque NeuroFrance 2019 pour un coût total de 359 304 €, relativement stable au cours des trois dernières occurrences.

RECETTES	644 713
Cotisations	111 110
Subventions	131 834
Résultat financier	3 564
NeuroFrance 2019	398 205
CHARGES	623 721
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	23 412
Maintenance informatique	1 254
Assurance	408
Cabinet comptable	4 146
Frais de déplacement	10 800
Formation	1 991
Fournitures diverses	811
Frais de banque	1 428
Dotations aux amortissements et créances	2 574
FRAIS DE PERSONNEL	163 644
Fonctionnement	37 638
Activités	126 006
• Colloque biennal (63 003)	
• Semaine du Cerveau (30 132)	
• Stand USA (5 479)	
• Publications (10 957)	
• Autres activités, soutiens jeunes chercheurs (16 435)	
ACTIVITÉS	436 665
Semaine du Cerveau	48 641
Stand USA	9 877
Soutiens jeunes chercheurs	7 600
Adhésions sociétés (CFC, FENS, IBRO)	7 412
NeuroFrance 2019	363 135
RÉSULTAT	20 992

Le résultat net de l'année 2019 est de 20 992 €, faisant passer les fonds propres de la Société de 616 749 € (2018) à 637 740 € (2019). Il est à noter qu'il y a eu deux sources de dépenses exceptionnelles en 2019 : le salaire d'un informaticien supplémentaire en période de formation et la création d'un nouveau site web de la Semaine du Cerveau. Malgré les résultats positifs des années à colloques, les déficits des années sans colloques restent plus importants et nous enregistrons en conséquence une décroissance progressive des fonds propres de la société sur les 10 dernières années.

Il est donc essentiel de poursuivre et accroître les activités de la Société des Neurosciences. Ceci passera par le succès, que nous espérons tous, du prochain colloque en 2021 à Strasbourg.

En parallèle, nous vous engageons également à poursuivre et/ou régulariser vos adhésions pour l'année en cours et convaincre le plus grand nombre de collègues, en particulier les jeunes chercheurs, à rejoindre la Société des Neurosciences.

*Vote : le rapport financier, soumis au vote de l'Assemblée, est approuvé à l'unanimité.*

### III - Création du fonds de dotation

Comme nous venons de le voir, les comptes de la Société des Neurosciences sont ténus. En conséquence, dans la perspective d'élargir les sources de financements de la SN pour mener à bien ses propres œuvres ou missions d'intérêt général et de soutenir la réalisation d'autres œuvres en direction de la société civile, Jocelyne Caboche (précédente Trésorière) et moi-même, mandatés par le CA, avons proposé la création d'un Fonds de Dotation « NeuroCitoyen ». Cette proposition ayant été approuvée par le Conseil d'administration de la Société des Neurosciences, avec le soutien de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (l'« AVIESAN »), il a été ainsi décidé de créer ce fonds mixte de dotation en 2020 pour remplir trois objectifs :

1- développer les activités de transmission et diffusion des connaissances scientifiques auprès de la société civile, par le biais de manifestations grand public et de rapports d'expertises sur des sujets à forts enjeux stratégiques et/ou éthiques ;

2- connecter la recherche avec le monde économique, en aidant les jeunes docteurs à aller vers le secteur privé et en créant un espace de rencontres et de discussions entre les deux ;

3- accroître les interactions entre la recherche fondamentale et la recherche clinique en connectant les découvertes scientifiques et les besoins thérapeutiques et en organisant des événements de rencontres interdisciplinaires.

Nous espérons que le Fonds de Dotation NeuroCitoyen apportera ainsi une solution à long terme à la régularisation des finances de la Société des Neurosciences et lui offrira la possibilité d'élargir et renforcer ses actions pour le bénéfice de toute notre communauté.

### IV- PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

#### **Article XI – Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'association. Toutefois, seuls les membres titulaires sont habilités à voter. L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du Secrétaire général. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Ne devront être traitées, lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour. Le Président, assisté des membres du ~~Bureau~~ ~~Conseil d'Administration~~, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'association. Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

#### **Proposition d'ajout :**

Une Assemblée Générale Ordinaire virtuelle des membres peut être organisée en ligne si les circonstances exigent une telle réunion. Les règles qui s'appliquent à la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire virtuelle sont les mêmes que pour une Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée Générale Ordinaire virtuelle a les mêmes pouvoirs que l'Assemblée Générale Ordinaire en présentiel.

#### **Article XII – Assemblée Générale Extraordinaire**

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres titulaires, le ~~Président~~ Conseil d'Administration peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire suivant les formalités prévues par l'article XI.

#### **Proposition d'ajout :**

Une Assemblée Générale Extraordinaire virtuelle des membres peut être organisée en ligne si les circonstances exigent une telle réunion. Les règles qui s'appliquent à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire virtuelle sont les mêmes que pour une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire virtuelle a les mêmes pouvoirs que l'Assemblée Générale Extraordinaire en présentiel.

---

*Vote : la proposition de modification des statuts soumise au vote de l'Assemblée, est approuvée à l'unanimité.*

L'Assemblée Générale est levée à 16 h 15